

Au cours des trois prochaines décennies, la Nouvelle-Aquitaine, comme l'ensemble du territoire métropolitain, serait exposée à une augmentation des anomalies de chaleur durant les mois de juin, juillet et août. Grâce à l'influence océanique, les excès de chaleur resteraient limités dans une grande partie du territoire. À l'est de la région, dans le pourtour du Massif Central, la population serait davantage affectée. Dans ces territoires plutôt ruraux, les personnes âgées sont en proportion plus nombreuses qu'ailleurs.

Entre 2021 et 2050, dans la quasi-totalité des territoires de la région Nouvelle-Aquitaine le nombre d'anomalies de chaleur progresserait par rapport à la situation observée entre 1976 et 2005 : de 16 à 22 jours seraient **anormalement chauds** au cours de l'été, soit davantage que les 15 jours maximum observés au cours de la période de référence 1976-2005. Dans une moindre mesure, les températures nocturnes augmenteraient également. Une partie de la région enregistrerait de 8 à 13 nuits anormalement chaudes durant l'été, alors qu'elles ne dépassaient pas 7 auparavant.

L'évolution en Nouvelle-Aquitaine des anomalies de chaleur se rapprocherait de celle en Pays de la Loire. Le littoral des deux régions, de même orientation, modérerait les excès de chaleur pour une partie de leur territoire. À l'inverse, côté est, une large part de la population de l'Auvergne-Rhône-Alpes y serait exposée. L'Occitanie supporterait aussi localement des anomalies de chaleur plus fréquentes que la Nouvelle-Aquitaine.

De l'ouest à l'est de la région, des anomalies de plus en plus fréquentes

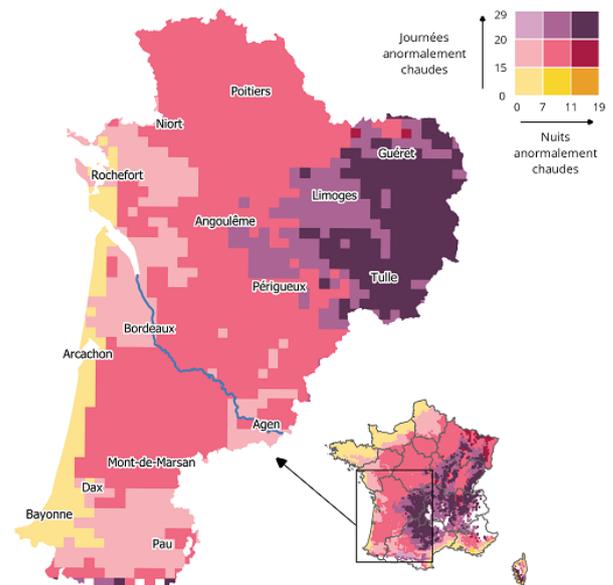
Comme l'ensemble des zones côtières en France, seul l'ouest de la région resterait relativement préservé d'une augmentation de jours et de nuits anormalement chauds, par rapport à ses standards passés. Néanmoins, en Nouvelle-Aquitaine ces zones se limiteraient à une mince frange littorale, bien moins étendue que dans la moitié nord de la France.

L'intérieur des terres serait davantage exposé aux anomalies de chaleur et, au plus proche de la côte, une partie de la Charente-Maritime, le sud de la Gironde et les Landes seraient plus concernés par ce phénomène ► [figure 1](#).

Plus à l'est, davantage d'anomalies de chaleur toucheraient la quasi-totalité des contreforts du Massif Central, du nord de la Creuse au sud de la Corrèze. Selon les simulations climatiques, les anomalies apparaîtraient davantage dans de nombreux espaces de basse montagne en France (moins de 1 000 mètres d'altitude). Dans la région, elles affecteraient en particulier le nord de la Dordogne, la

moitié sud de la Haute-Vienne mais surtout la Creuse et la Corrèze qui s'étirent autour de plateaux d'altitude.

► 1. Fréquence des journées et nuits anormalement chaudes pour la période 2021-2050 en Nouvelle-Aquitaine



©IGN - Insee 2023

Note : les carreaux d'altitude moyenne supérieure à 1 000 mètres ne sont pas considérés.
Source : Météo-France, Drias 2020.

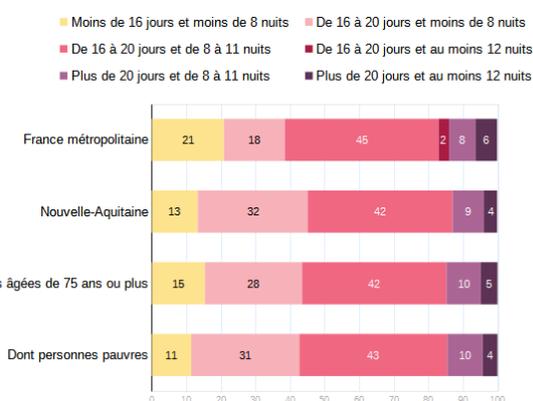
Le réchauffement climatique entraînerait aussi la généralisation à l'ensemble de la région des nuits tropicales, c'est-à-dire au cours desquelles la température resterait supérieure à 20 °C. Déjà présentes avant 2005 dans quelques zones au centre de la Dordogne et dans la vallée de la Garonne, elles s'étendraient et s'intensifieraient dans un triangle Bordeaux-Périgueux-Agen, au sud des Landes entre Mont-de-

Marsan et Pau, ainsi que sur une partie des côtes. Localement quelques zones enregistreraient au moins 15 nuits tropicales, soit deux fois moins cependant que sur l'ensemble du pourtour méditerranéen.

Neuf Néo-Aquitains sur dix davantage exposés à la chaleur

À l'horizon 2050, 87 % de la population néo-aquitaine devrait supporter davantage de périodes anormalement chaudes pendant la saison estivale. En proportion, elle serait plus largement concernée qu'au niveau national (79 %) ► **figure 2**. Ainsi, 13 % de la population, résidant à l'est de la région, seraient confrontés à plus de 20 journées anormalement chaudes pour ces territoires, une fréquence inédite avant 2005 et trois quarts des Néo-Aquitains connaîtraient de 16 à 20 journées anormalement chaudes. Ils résident à l'intérieur des terres, majoritairement en plaine. Seulement 13 % des Néo-Aquitains, habitant essentiellement sur la façade océanique, connaîtraient une situation proche de celle de la période 1976-2005.

► 2. Répartition de la population selon la fréquence des anomalies de chaleur estivale au cours des trois prochaines décennies



Note : les valeurs regroupant au plus 1 % de la population ne sont pas représentées

Champ : population en logements ordinaires (soit hors communes).
Sources : Météo-France, Drias 2020 ; Insee, Fidéli 2019.

La moitié (55 %) des Néo-Aquitains seraient exposés à au moins 8 nuits anormalement chaudes durant l'été (60 % en France métropolitaine). Cependant, seuls 4 % des habitants de la région, soit deux fois moins qu'en France, subiraient au moins 12 nuits anormalement chaudes l'été.

La multiplication des chaleurs diurnes et nocturnes est susceptible de présenter des risques sanitaires, en particulier pour les populations fragiles. Deuxième région la plus âgée de France, la Nouvelle-Aquitaine héberge en 2020 près de 700 000 seniors de 75 ans ou plus, soit 11,5 % de la population. La moitié d'entre eux vit dans l'un des quatre départements littoraux. Les seniors constituent cependant 14 % à 15 % de la population en Creuse, Corrèze et Dordogne, départements les plus concernés par les anomalies de chaleur.

Si la pauvreté est moins prégnante dans la région qu'au niveau national, les **personnes pauvres** résident un peu plus souvent dans des zones davantage exposées que l'ensemble de la population régionale. Elles peuvent être fragilisées par des conditions de

logement inadaptées aux conditions climatiques. En outre, la moitié des ménages pauvres de la région vit dans les grandes agglomérations potentiellement soumises à des îlots de chaleur urbains très localisés et qui s'ajouteront aux anomalies évoquées.

Des répercussions aussi dans des activités phares de la région

En Nouvelle-Aquitaine, l'agriculture, la construction et le tourisme, particulièrement importants dans l'économie locale, sont susceptibles d'être davantage pénalisés par la hausse des températures que d'autres secteurs.

Dans la région, la part des emplois de l'agriculture est deux fois plus élevée qu'en France métropolitaine. Le secteur représente ainsi 100 560 emplois en 2021 et recrute également un grand nombre de saisonniers au cours de l'été. Or, ceux qui exercent des métiers en extérieur sont particulièrement exposés aux anomalies de chaleur. Il en est de même dans le secteur de la construction qui représente 7,2 % des emplois dans la région (6,6 % en France) et, dans une moindre mesure, dans le tourisme, pour une partie des actifs comme les saisonniers en particulier.

Très fréquentée pendant la saison estivale, la région rassemble notamment le plus grand parc hôtelier de plein air et héberge 20 % des nuitées de plein air en France métropolitaine, soit 27,7 millions de nuitées en 2022. Aux effets de la hausse des températures sur la population accueillie et celle travaillant dans le secteur, pourraient s'ajouter des conséquences sur l'activité. Les campings se situent surtout dans les départements littoraux et sont de plus en plus équipés, néanmoins leur fréquentation reste dépendante des conditions climatiques et de leurs conséquences.

Martine Camus (Insee)

► Définitions

Une journée (nuit) **anormalement chaude** est une journée (nuit) pour laquelle la température maximale (minimale) est supérieure d'au moins 5 °C à la température maximale (minimale) de référence, calculée au niveau local sur la période 1976-2005. Cette étude compare ces indicateurs pour la période dite « de référence » (1976-2005) avec celle d'un futur proche, les trois prochaines décennies (2021-2050), reposant sur des simulations.

Les **personnes pauvres** sont celles vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire, c'est-à-dire avec un revenu disponible inférieur à 60 % du niveau de vie médian national, soit moins de 1 096 euros mensuels en 2019 selon la source Fichier localisé social et fiscal.

► Méthode

Les données climatiques utilisées dans cette étude reposent sur le jeu de données 2020 du programme Drias (« Donner accès aux scénarios climatiques régionalisés français pour l'impact et l'adaptation de nos sociétés et environnements ») mis à disposition par Météo-France. Elles compilent douze simulations climatiques à l'échelle européenne. Ici, les nombres de journées et de nuits anormalement chaudes retenus sont des nombres médians.

Le scénario retenu pour les données à l'horizon 2050 est un scénario à fortes émissions (RCP 8.5) défini par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Les méthodes de régionalisation des résultats sont une source supplémentaire d'incertitude, en plus des scénarios et modèles climatiques. À ce titre, les dénombrements réalisés dans cette étude doivent être interprétés avec prudence.

► Pour en savoir plus

- Fontès-Rousseau C., Lardellier R. (Insee), Soubeyroux J.-M. (Météo France), « [Un habitant sur sept vit dans un territoire exposé à plus de 20 journées anormalement chaudes par été dans les décennies à venir](#) », Insee Première n° 1918, août 2022.
- Météo-France, « [Drias, les futurs du climat](#) », Service climatique, ministère de la Transition écologique.

